

Il reste un mois pour demander l'assistance de la FEMA

Release Date: Décembre 6, 2024

Les habitants de la Caroline du Nord ayant subi des dommages ou des pertes liés à la tempête tropicale Hélène ont un mois pour demander une aide fédérale. **La date limite de dépôt des candidatures est le 7 janvier 2025.**

Cela s'applique à la Bande Orientale des Indiens Cherokee de Caroline du Nord et aux résidents des comtés suivants :

Alexander, Alleghany, Ashe, Avery, Buncombe, Burke, Cabarrus, Caldwell, Catawba, Cherokee, Clay, Cleveland, Forsyth, Gaston, Graham, Haywood, Henderson, Iredell, Jackson, Lee, Lincoln, Macon, Madison, McDowell, Mecklenburg, Mitchell, Nash, Polk, Rowan, Rutherford, Stanly, Surry, Swain, Transylvania, Union, Watauga, Wilkes, Yadkin et Yancey.

Les propriétaires et les locataires de ces zones peuvent être éligibles à l'aide financière de la FEMA pour le déplacement, les réparations de base du domicile, les pertes de biens personnels et d'autres dépenses non assurées ou sous-assurées causées par une catastrophe.

Les survivants de catastrophes qui n'ont pas encore fait de demande d'aide de la FEMA doivent déposer leur demande en ligne sur DisasterAssistance.gov, ce qui constitue le moyen le plus rapide de déposer leur demande. Les survivants peuvent également déposer leur demande en utilisant [l'application FEMA](#) sur les appareils mobiles ou en appelant gratuitement l'assistance téléphonique de la FEMA au **800-621-3362**. L'assistance téléphonique est ouverte tous les jours et l'aide est disponible dans la plupart des langues. Ceux qui utilisent un service de relais, un téléphone sous-titré ou un autre service doivent donner au représentant de la FEMA leur numéro pour ce service. Pour visionner une vidéo accessible sur la procédure de demande, visitez [Trois façons de demander à l'assistance en cas de catastrophe de la FEMA - YouTube](#).

Les survivants peuvent également se rendre dans un centre de récupération après sinistre (DRC) pour demander une assistance en personne. Pour obtenir



FEMA

Page 1 of 2

des informations supplémentaires sur les DRC, visitez le site [FEMA.gov/DRC](https://www.fema.gov/DRC).

Les candidats seront contactés par un inspecteur dans les 10 jours suivant leur demande et recevront une lettre de décision dans les 10 jours suivant l'appel de l'inspecteur. Les candidats ont 60 jours à compter de la date de leur lettre de décision pour faire appel en cas de refus.



FEMA